



Roland HUBERT
Co-Secrétaire Général du SNES-FSU

A

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation nationale
Ministère de l'Éducation Nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

VS/YC

Paris, le 14 octobre 2011

Monsieur le Ministre,

Le bilan que nous tirons du calendrier de la session 2011 du baccalauréat et de l'organisation de l'orientation des élèves au lycée nous conduit à nous adresser à vous avant la publication du calendrier 2012.

Économie générale du calendrier du baccalauréat

Le calendrier 2011 a de nouveau posé des problèmes aux élèves en situation de handicap qui disposent d'un tiers temps et en particulier en série S mais aussi dans certaines séries technologiques (ex ST2S). L'ordre des disciplines nous semble devoir être revu pour éviter les très lourdes journées qui leur sont imposées.

Si, comme nous le demandions, la plupart des chefs d'établissement ont renoncé à maintenir des cours dans leur lycée pendant les épreuves du baccalauréat, nous réitérons cependant notre demande de consignes nationales pour certains points :

- la mise à jour des viviers de correcteurs doit commencer dès maintenant afin que les collègues ne soient pas convoqués dans de mauvaises conditions suite à des erreurs évidentes qui auraient pu être évitées ;
- pour l'épreuve anticipée de français, les examinateurs ne doivent pas cumuler la correction de l'écrit et l'évaluation de l'oral sur la même période ;
- tout doit être mis en œuvre pour que les enseignants ne soient convoqués à la fois pour le baccalauréat et pour le BTS, ce qui est trop souvent le cas pour les disciplines générales ;
- les collègues examinateurs doivent être libérés de tout cours et de surveillance pendant leur temps d'évaluation écrite ou orale ;
- leur temps de surveillance des épreuves ne doit pas excéder le temps de présence dans l'établissement prévu dans leur service ;
- les professeurs enseignant en collège et convoqués pour le baccalauréat doivent être déchargés de cours ;
- les stagiaires ne doivent pas être convoqués en tant qu'examineurs au baccalauréat.

Pour une meilleure organisation des corrections, les calendriers du diplôme national du brevet, du baccalauréat et ceux des BTS doivent être croisés.

La correction des copies de philosophie a fait l'objet d'une couverture médiatique confirmant ce sur quoi nous alertons depuis des années : l'absence de vivier supplémentaire et le temps trop court donné aux correcteurs au regard du nombre de copies. La demande de 12 jours de correction en philosophie ne relève pas du confort mais de la nécessité. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre en compte la demande des enseignants, que reprend l'Inspection Générale de la discipline, d'avancer la date de l'épreuve de philosophie, qui ne devrait en aucun cas avoir lieu après le 15 Juin.

Autre élément de la couverture médiatique 2011, les cas de fraude avérés ou soupçonnés en mathématiques, physique et anglais au bac S. Le Ministère doit rendre public l'état de l'enquête et les sanctions prévues, ainsi que les moyens mis en œuvre pour qu'une telle fraude ne puisse se reproduire. La crédibilité des épreuves en dépend.

Cas particulier de la correction des épreuves d'histoire-géographie de la session 2012

L'épreuve anticipée d'histoire-géographie en fin de 1ère S s'ajoute à la session 2012. Cette épreuve aura-t-elle lieu en même temps que les autres épreuves du baccalauréat ? Dans ce cas, comment entendez-vous organiser la correction simultanée des épreuves de première et de terminale ? Le vivier habituel de correcteurs est déjà lourdement mis à contribution, il n'est pas possible de le solliciter davantage, il faut l'élargir.

Dématérialisation des copies

La dématérialisation des copies a été généralisée à la zone Asie et à certains pays d'Amérique Latine par l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Étranger sans bilan de l'expérimentation menée en 2010. Un premier essai réalisé avec les copies d'anglais du bac STG en 2007 avait montré les limites de cette démarche et la nécessité de retravailler la question. Se posent différents problèmes : notamment la qualité de la correction, le travail sur écran (qui s'avère source de pénibilité), l'organisation des réunions d'entente et d'harmonisation ainsi que les conditions de la tenue des jurys. Même si l'organisation de l'examen est confiée à l'AEFE, il est de la responsabilité du Ministère de l'Éducation nationale de garantir l'égalité de traitement pour les élèves devant un examen national et des conditions de travail acceptables pour les collègues. Nous souhaitons vous rencontrer sur ce sujet.

Les procédures d'orientation

Cette année encore, nous vous demandons de prendre en compte les difficultés rencontrées dans la gestion des procédures d'orientation : le calendrier doit permettre le travail du conseil de classe, et un dialogue de qualité avec les parents avant la tenue des procédures d'appel. Ce n'est pas le cas actuellement. Il faut envisager d'avancer la période des conseils de classe.

La question de la laïcité et la place des établissements privés

Nous vous avons fait part de difficultés rencontrées par les collègues qui ont participé aux examens dans des établissements privés en Bretagne mais aussi en Région Parisienne. Vous êtes intervenu en 2010, mais n'avez pas jugé utile de rappeler dans la circulaire de l'an passé ce qu'implique la notion de laïcité dans l'École. Il n'est pas tolérable par exemple que des signes religieux tels que des crucifix ne soient pas retirés des salles d'examen. Nous vous demandons de le rappeler dans la circulaire cadre de la session 2012.

L'identification des élèves

Il a été demandé à certains professeurs surveillant le baccalauréat de conserver pour les photocopier les documents d'identité d'élèves étrangers (« *en cas de doute quant à la valeur du document d'identité présenté, il pourra être effectué une photocopie à fin de certification par les autorités consulaires du pays concerné* » - académie d'Orléans-Tours, 2011). Cette pratique illégale est intolérable, elle doit cesser. Nous vous demandons d'intervenir en ce sens.

Nous souhaitons être consultés et vous rencontrer dans les meilleurs délais sur l'ensemble de ces questions.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'Éducation



R.HUBERT